

Le Bloas Marcel, parcours de captivité

Arson Hervé
V1.01
20/05/2021

État civil, mobilisation et capture

Marcel Le Bloas était né le 9 août 1917 à Versailles (Seine-et-Oise). Il portait le nom de famille de sa mère et n'avait plus de famille. Il était cultivateur et son adresse officielle était : chez Monsieur Cross, 7 rue Jouvencel à Versailles. Un échange de courriers entre le Ministère des Anciens Combattants et la Mairie de Versailles nous apprend qu'il n'habitait plus à cette adresse depuis 1922.

Il a été recruté soldat de 2^{ème} classe, matricule 327, 9^{ème} Régiment de Zouaves à Alger. Selon le courrier de la Mairie de Versailles, il habitait en 1939 chez Monsieur Sineux à Saint-Martin l'Aiguillon, petit village de 400 habitants dans l'Orne.

Rien n'indique à quel endroit il a été capturé en 1940.

Transfert en Allemagne

Emmené en Allemagne, il a été transféré au Stalag VI A (Hemer/Iserlohn) près de Dortmund en Rhénanie. Il a été immatriculé 22 433 VI A.

Évasion et internement au Stalag 325

Le motif de l'internement ne figure jamais sur les documents allemands. La Meldung 289 du Stalag 325 indique qu'il a été capturé le 12 juin 1942 à Alençon (Orne). Il est possible d'en déduire que Marcel Le Bloas s'était évadé avec succès du Stalag VI A, et avait rejoint la Normandie. Rien ne renseigne sur les circonstances de cette deuxième capture, mais c'est à la suite de celle-ci qu'il a été déporté en Pologne.

Arrivé au Stalag 325, il est affecté au kommando de Tarnopol (nom ukrainien : Ternopil). Ce sous-camp, situé actuellement en Ukraine, était distant d'environ 200 km du camp central Rawaruska. Les conditions de vie y étaient très difficiles.

Décès au Stalag 325

Il est décédé le 4 septembre 1942. Deux versions des circonstances du décès s'opposent : le commandant et le médecin du Camp ont signé un acte de décès dans lequel on peut lire que Marcel Le Bloas est décédé à la suite d'une opération visant à l'amputer d'une jambe. Il avait été transporté à l'hôpital civil de Tarnopol parce que, le même jour, il avait été victime d'un accident ferroviaire sur son lieu de travail.

L'acte de décès délivré par l'officier de l'Etat Civil de Berlin ne donne aucune indication sur les circonstances de la mort. L'avis de décès transmis par la Croix-Rouge indique un décès par coup de feu lors d'une tentative d'évasion.

Dans les deux versions, le blessé serait décédé à l'hôpital civil de Tarnopol. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Tarnopol.